



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 24 novembre 2009

Situation des marchés viticoles

Les enseignes du Commerce et de la Distribution sont conscientes de la situation difficile des viticulteurs du midi. Elles ont un dialogue régulier avec les producteurs de vin dans le cadre des filières et aussi au plan régional, la dernière rencontre ayant eu lieu le 7 octobre à la Préfecture de région Languedoc-Roussillon.

Elles ont dans le cadre de ce dialogue souligné l'importance de multiplier les opérations de partenariat local pour favoriser la vente des vins et le développement de linéaires régionaux permettant de mieux mettre en valeur les vins locaux.

Au-delà de ces actions, elles rappellent que le secteur du vin a besoin d'un cadre de fonctionnement clair qui puisse contenir les éléments suivants :

- la réintroduction de mécanismes de régulation des marchés au niveau européen ;
- le respect des indications géographiques dans la commercialisation des vins ;
- une définition précise de la communication autorisée sur la promotion des vins ;
- des dispositifs bancaires, financiers et fiscaux adaptés à la situation.

S'agissant des marges de la distribution qui sont évoquées à tout propos, elles indiquent leur souci de transparence qui s'est manifesté dans la participation aux travaux de l'Observatoire des prix et des marges et elles rappellent en même temps que les marges pratiquées sur les vins correspondent à des politiques normales du commerce et ne sont pas de nature à affecter la consommation de vin dont l'évolution est liée à d'autres facteurs plus structurels.

FCD

La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 635 800 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53